

Environs de Bourges → Pays

SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY

Le repas de midi, un moment important

Une quarantaine d'enfants de la maternelle puis quatre-vingts enfants du primaire étaient présents, mardi, au restaurant scolaire géré par la société API Restauration. Cette année, il a été décidé de mettre l'accent sur les produits de saison avec pour objectif d'éduquer l'enfant au goût et à la diversité des saveurs.

Une diététicienne vérifie tous les menus

Il y avait au menu une salade d'endives, avec du gouda et des raisins secs, puis du rôti de porc agrémenté de fromage aux fines herbes, le tout accompagné par des frites (pour le plus grand plaisir des



enfants) et pour terminer du fromage blanc sur un lit de compote de pêche. Les préparations des repas sont faites en accord avec

une diététicienne qui vérifie tous les menus. Avec des effectifs en hausse constante, il a été instauré deux services, les enfants

de l'école maternelle sont accueillis dès 11 h 45 et ceux du primaire à 12 h 30. Ces deux services améliorent considérablement les temps de pause des enfants. Chaque jour, il est fabriqué sur place entre 6 à sept cents repas qui sont livrés aux cantines des différentes communes adhérentes au système, sauf Menetou-Salon.

Il existe également un système de portage pour les personnes qui le souhaitent. Le personnel de la restauration réunit quatre personnes plus le chef et deux employées communales, qui sont dans la salle de restauration : elles aident les petits et surveillent que tout se passe bien. ■

VIGNOUX-SOUS-LES-AIX

Un résultat négatif à cause de la brocante

L'assemblée générale du foyer rural de Vignoux sous-Les-Aix a eu lieu dimanche dernier à la salle des fêtes. Bernard Petit, le président de la fédération était excusé de même que le maire de la commune René Thomas qui était remplacé par Marie-Christine Masset, adjointe. Le président Jacques Martin a ouvert la séance par des remerciements allant à tous les bénévoles qui animent la commune tout au long de l'année afin de la faire connaître. Le nombre d'adhérents est légèrement en baisse 165 cette année par rapport à 195 l'année dernière, ce qui peut s'expliquer par la disparition de la section de la gymnastique.

Ensuite, le rapport des principales activités a été fait ne rappelant que la



rando pédestre, le bal de la reine, la fête de juillet. Cette année, il n'y a pas eu de gros investissements. L'association a été sage.

Puis la parole a été donnée aux représentants des sections : La Belle Époque, le théâtre, la pêche, les courses cyclistes. Ensuite le rapport financier a été détaillé par le trésorier. Le

résultat de l'exercice est en négatif dû en grande partie à la brocante qui n'a accueilli cette année qu'une dizaine d'exposants à cause du très mauvais temps. La fête folklorique et champêtre de juillet a également un coût : pour faire venir un groupe, il faut compter en moyenne 3.000 euros et

contrairement à la brocante, il faisait très chaud et il y a eu moins de personnes qui sont venues manger ! Mais la situation fin août laisse apparaître un solde positif. Le budget prévisionnel a été présenté pour un montant de 68.000 euros. Il sera acheté la friteuse, des tables rondes et des chaises. (Des dépenses prévues cette année et qui n'ont été réalisées), et un bar-nu.

Une cotisation à 11 euros

La cotisation a été fixée à 11 euros. Les activités à venir d'ici la fin de l'année ont été listées : tartiflette le 9 novembre ; rifles le 15 novembre ; concours de belote le 7 décembre. Réélection du conseil d'administration : pas de changement. ■

SAINT-GEORGES-SUR-MOULON

Avec le temps périscolaire, on s'amuse !

Dans le cadre des activités mises en place pour le premier trimestre 2013 par la Communauté de Communes en Terres Vives, Les Récréatives, l'association Micado, ludothèque itinérante d'Henrichemont vient tous les mercredis après midi de 14 à 16 heures à Saint-Georges-sur-Moulon, faire découvrir aux enfants âgés de 5 à 11 ans des jeux divers et variés choisis selon les envies des enfants.

Tous les enfants peuvent venir jouer et découvrir des jeux inconnus bien différents des jeux qu'ils



possèdent. Deux animatrices sont là pour développer et animer l'espace de loisirs, d'éveil en créant un espace de rencontre dont

le but est de partager, échanger et découvrir. Le centre socioculturel avait fait le plein, mercredi dernier, avec une quinzaine

d'enfants, dont la plupart sont des habitués qui ont pu partager des jeux de construction, de stratégie etc. ■

SAINT-PALAIS

Assemblée générale des potiers

Le bureau de l'association du Comité de gestion du Marché de potiers de Saint-Palais organise une assemblée générale exceptionnelle, vendredi 25 octobre, à 19 heures, à la salle communale.

Ses objectifs sont d'abord de faire le bilan du marché 2013 et lancer l'organisation du marché 2014 qui sera le 20^e marché de potier ; écouter les idées et suggestions des adhérents pour d'éventuelles innovations ou modifications d'organisation.

Ensuite, préparer l'après du 20^e marché ; huit membres du conseil d'adminis-

tration souhaitent ne pas renouveler leur mandat après la clôture du 20^e marché.

Pour les remplacer et assurer la pérennité du marché, il est d'ores et déjà fait appel à des volontaires pour constituer une nouvelle équipe autour des membres restants. Cette nouvelle équipe prendra ses fonctions dans un an au cours de l'assemblée générale de 2014. Elle pourra ainsi se mettre au courant de l'organisation de cette manifestation. Les habitants sont appelés à participer à l'assemblée générale. ■

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ASPTL. Les membres de l'association ASPTL (Association Saint-Palais Temps Libre) vous invitent à leur Assemblée Générale qui se tiendra mardi 22 octobre, à 18 h 30, dans la Salle des associations de Saint-Palais.

Ordre du jour : Bilan des manifestations 2012-2013 ; bilan financier ; élection du nouveau Bureau. ■

MOROGUES

CONCOURS DE BELOTE. Le club des aînés de Morogues organise un concours de belote par équipes samedi 26 octobre à 14 h 30, inscriptions à partir de 13 h 30, salle municipale. 8 euros par joueur ; un lot à chaque joueur ; un lot à la première équipe féminine. Buffet/buvette. ■

LES MÉMENTOS

LES AIX-D'ANGILLON. Correspondante. Marylène Vigneron, tél. 06.31.98.58.71 ; courriel, marylm18@orange.fr. **Pharmacie.** Tél. 3237. **Infirmières.** Les Aix-d'Angillon, tél. 02.48.64.22.22 ; Sainte-Solange, Morgane Klein, tél. 02.48.66.16.48. **Gendarmerie.** Urgences, tél. 17. **Vétérinaire.** Henrichemont, docteur Dechêne, tél. 02.48.26.70.95 ; Les Aix-d'Angillon, docteur Senhaji, Tél. 02.48.64.40.04. **Offices religieux.** Samedi à 18 heures à Pigny (première communion), dimanche à 10 h 30 à Henrichemont (célébration), à 10 h 30 à Menetou-Salon (première communion), à 11 heures aux Aix-d'Angillon (première communion). ■

FUSSY. Correspondante. Josette Chamard, tél.02.48.69.35.60 ou 06.07.89.41.40, courriel : josettechamard@free.fr. **Pharmacie.** Tél.32.37. **Cabinet médical.** 10 rue de l'Église, fermé du samedi 12 heures au lundi 8 heures, les soirs en semaine et jours fériés. Pour les urgences, tél.15. **Infirmiers.** Gaëtan Kerléo, 20 route de Paris, tél.02.48.24.80.16 et Vincent Gauthier, 10 rue de l'Église, tél. 02.48.69.36.06 (ou 06.08.73.75.54 pour les urgences). **Gendarmerie.** 22 avenue de la République à Saint-Martin-d'Auxigny, tél.02.48.66.69.00. **Taxis.** M.Campo tél.06.80.96.24.83, Taxi Carole, tél.06.07.25.95.04. **Mairie.** Ouverte le samedi de 9 heures à 12 heures. En dehors et seulement en cas d'urgence, tél. 06.33.40.95.12. Informations municipales sur www.fussy.fr. **Déchetterie communautaire.** Route de Méry-ès-Bois à Saint-Martin-d'Auxigny, ouverte le samedi de 9 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures (horaires d'été). **Centre culturel.** Bibliothèque ouverte le samedi de 14 h 30 à 17 heures. **Office religieux.** Samedi, messe à 18 h 30 à Saint-Germain-du-Puy. Dimanche, messe à 10 h 30 à Fussy. ■

MENETOU-SALON ET SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY. Correspondante. Françoise Thomas, tél 02.48.64.11.56. Courriel : fthomas.leberry@yahoo.fr. **Pharmacie.** Tél.32.37. **Infirmiers.** Menetou-Salon, cabinet d'infirmières Facon-Jegorel tél 02.48.64.80.86 ; Saint-Martin-d'Auxigny, cabinet Laurent-Gainier Tél. 02.48.64.60.51, cabinet Vincent Gautier tél 02.48.64.51.41 ou en cas d'urgence 06.08.73.75.54, cabinet Ludovic Zanchet Les Rousseaux Tél. 06.48.20.21.72. **Médecin.** Tél. le 15. **Vétérinaire.** Dimanche, Docteur Pain route de Menetou Salon ZA des Petits Clais Saint-Martin-d'Auxigny, tél. 02.48.64.63.67. **Gendarmerie.** 02.48.66.69.00. Urgence, tél. 17. **Mairie.** tél 02.45.66.61.61. Ouverte le samedi de 9 heures à 12 h 15. **Déchetterie.** Route de Méry-ès-Bois. Horaire d'été : ouverte le samedi de 9 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures, tél. 02.48.26.70.95. **Taxi.** Menetou-Salon, Gabriel Musard tél. 06.15.11.42.02 ; Saint-Palais M. Menet 06.11.69.53.49. **Office religieux.** Samedi 19, messe à Pigny (première communion) ; dimanche 20, messe à Menetou-Salon (première communion) à 10 h 30. ■